



**HALL F2**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
 n° F2041 au 4ème Niveau

ENTREE	3,98
SEJOUR/CUISINE	25,40
CHAMBRE	12,12
SALLE DE BAIN	5,23
WC	3,07
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>49,80 m²</b>
BALCON	11,52
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>61,48 m²</b>

**LEGENDE**

O	descente d'eau pluviale		sèche serviette
OCCULTATION	brise-soleil orientables	F	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre		
LC	linéaire complémentaire		
	fenêtre coulissante		porte fenêtre
	porte fenêtre		porte fenêtre



Conformément à la réglementation, ce plan est:

**EVOLUTIF**    **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice : 27/05/2026  
 Echelle : 1:50